

## **Liste de contrôle pour les demandes d'autorisation de prescrire la solution de dronabinol 2,5 % ou la teinture de cannabis (env. 10 mg THC/ml) ou l'huile de cannabis (env. 10 mg THC/ml)**

Pour l'octroi d'une autorisation spéciale pour la prescription de la solution de dronabinol, la teinture de cannabis ou l'huile de cannabis aux patients, conformément à l'Article 8, Paragraphe 5 de la Loi Fédérale sur les Stupéfiants du 3 octobre 1951 (LStup), il faut envoyer une demande à l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) à l'adresse mentionnée au bas de la page avec les informations et les documents suivants:

- Nom, prénom, date de naissance et adresse du patient
- Indication médicale
- Historique des médicaments et traitements mis en place auparavant pour cette indication
- Type de préparation prévue (solution de dronabinol, teinture de cannabis ou huile de cannabis) et dosage prévu
- Durée prévue du traitement
- Consentement écrit du patient pour un traitement à base de solution de dronabinol, de teinture de cannabis ou d'huile de cannabis
- Confirmation écrite du médecin responsable qui prend en charge l'entière responsabilité de toutes les conséquences de son ordonnance de solution de dronabinol, de teinture de cannabis ou d'huile de cannabis
- Consentement écrit du médecin responsable de faire un rapport tous les 6 mois sur les progrès du traitement et un rapport final qui doivent être transmis à l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP)
- Description détaillée des méthodes de surveillance et d'encadrement du patient (à l'initiation du traitement et après la stabilisation)
- Fournisseur prévu: Bahnhof Apotheke Langnau AG, Dorfstrasse 2, 3550 Langnau i.E.
- Description de la logistique de livraison du médicament au patient (livraison directe au patient, au médecin responsable, à une pharmacie publique ou à une pharmacie d'hôpital)
- Si le médicament doit être distribué par une pharmacie publique ou une pharmacie d'hôpital: donner le nom et l'adresse de la pharmacie
- Information sur le financement de ce traitement, car les coûts ne sont pas obligatoirement pris en charge par l'assurance maladie

### **Adresse pour l'envoi de la demande d'autorisation spéciale (les demandes doivent être présentées par écrit et par courrier postal):**

Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Gesundheit BAG  
Nationale Präventionsprogramme NPP  
Schwarzenburgstrasse 157  
3003 Bern  
Tel. +41 58 463 87 90

#### **Source:**

<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/service/gesuche-bewilligungen/ausnahmebewilligungen-verbotene-betaeubungsmittel/ausnahmebewilligungen-beschaenkte-medizinische-anwendung.html>

## **Informations pour la livraison de la solution de dronabinol 2,5 % ou de la teinture de cannabis (env. 10 mg THC/ml) ou de l'huile de cannabis (env. 10 mg THC/ml)**

### **Livraison**

La solution de dronabinol, la teinture de cannabis ou l'huile de cannabis est envoyée par «courrier recommandé» à:

- L'adresse du médecin ou
- L'adresse d'une pharmacie ou
- Directement au patient (avec l'indication: «remise en main propre»)

### **Facturation**

Deux possibilités:

- Si la facturation concerne le patient ou l'assurance maladie: prix normal
- Si la facturation concerne le cabinet médical ou la pharmacie: prix normal moins 10 % de rabais

La solution de dronabinol, la teinture de cannabis ou l'huile de cannabis ne sont pas une prestation standard de l'assurance maladie. Veuillez, s'il vous plaît, clarifier avec votre assurance si le traitement est pris en charge. Pour les médecins: vous trouvez un formulaire neutre de demande de garantie de prise en charge sur le site internet de la Société Suisse des Médecins-Conseils et Médecins d'Assurances ([www.medecins-conseils.ch](http://www.medecins-conseils.ch) → Formulaires et services).

### **Délais de livraison**

La solution de dronabinol, la teinture de cannabis ou l'huile de cannabis sont livrées dans un délai de 1 à 3 jours à partir du moment où nous sommes en possession des documents suivants:

- Copie de la décision de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) (par fax, par exemple)
- Original de l'ordonnance de prescription de stupéfiants (trois feuillets) avec le dosage et la quantité

Si une plus longue durée du traitement s'avère nécessaire et que l'estimation de la quantité s'avère difficile, l'ordonnance de prescription de stupéfiant peut être établie sous forme renouvelable pour une durée donnée (max. 3 mois). Si l'ordonnance n'est pas établie de manière renouvelable, une nouvelle prescription est nécessaire pour chaque commande de solution de dronabinol, de teinture de cannabis ou d'huile de cannabis.

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter :

**Bahnhof Apotheke Langnau AG**, Abteilung Cannabis-med, Dorfstrasse 2, 3550 Langnau i.E.  
Tel. 034 402 12 55 (appuyez sur 2 après le message enregistré), Fax 034 402 25 35  
Email: [fankhauser@cannabis-med.ch](mailto:fankhauser@cannabis-med.ch), Homepage: [www.panakeia.ch](http://www.panakeia.ch)

# Solution de dronabinol 2,5 % (NRF 22.8.)

Dronabinol est la dénomination commune internationale du Delta-9-Tétrahydrocannabinol (THC)

## Tailles d'emballage/prix

Flacon compte-gouttes	5 g (correspondant à 125 mg dronabinol)	Fr. 220.00	(1 mg dronabinol ≈ Fr. 1.76)
	10 g (correspondant à 250 mg dronabinol)	Fr. 425.00	(1 mg dronabinol ≈ Fr. 1.70)
	20 g (correspondant à 500 mg dronabinol)	Fr. 825.00	(1 mg dronabinol ≈ Fr. 1.65)
	40 g (correspondant à 1000 mg dronabinol)	Fr. 1'600.00	(1 mg dronabinol ≈ Fr. 1.60)

## Coûts du traitement (basés sur un flacon de 10 g)

Dose quotidienne de 5 mg	Fr. 8.50
Dose quotidienne de 10 mg	Fr. 17.00
Dose quotidienne de 20 mg	Fr. 34.00

36 gouttes correspondent à env. 1,0 g de solution de dronabinol 2,5 %

360 gouttes correspondent à env. 10,0 g de solution de dronabinol 2,5 %

<b>Table de conversion</b> (nombre de gouttes correspondant à X mg de THC)	
Remarque: compte-gouttes spécial normalisé	
1 goutte	≈ 0,7 mg THC
<b>3-4 gouttes</b>	<b>≈ 2,5 mg THC</b>
7 gouttes	≈ 5,0 mg THC
15 gouttes	≈ 10,0 mg THC
36 gouttes (= 1 g de sol.)	≈ 25,0 mg THC
Densité de la solution de dronabinol 2,5 %: env. 0,95 g/cm <sup>3</sup>	

Exemple pratique: 3 fois 2,5 mg dronabinol par jour (= 3 fois 3-4 gouttes par jour)  
3 fois 10,0 mg dronabinol par jour (= 3 fois 15 gouttes par jour)

## Posologie

La posologie est individuelle et déterminée par le médecin. Selon l'indication, la dose quotidienne du THC peut varier de 2,5 mg à 30 mg (divisée sur plusieurs prises par jour; dose unique maximale est en général de 10 mg). Dans des cas exceptionnels, le dosage peut être plus élevé. Dose typique initiale: 2,5 mg 2 à 3 fois par jour (3-4 gouttes 2 à 3 fois par jour).

## Prise

Les gouttes huileuses doivent être prises de préférence avec des aliments gras (par exemple dans un peu d'huile, yaourt, lait ou sur un biscuit au beurre). En comptant les gouttes, le flacon doit être tenu verticalement.

## Conservation/stockage

Date d'expiration: à partir de la date de fabrication, le médicament se conserve 6 mois à température ambiante. La solution à base d'une huile neutre (Miglyol 812) est stabilisée avec l'agent conservateur naturel palmitate d'ascorbyle (0,05 %). Dans des rares cas, une légère coloration rosâtre de la solution peut apparaître, mais cela n'a aucun impact sur l'efficacité et la conservation. Bien fermer le flacon après chaque utilisation.

# Teinture de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml)

## Cannabis sativa extractum liquidum normatum

Lot Nr. 1734 3901

Teinture de cannabis standardisée à env.\*

Etat: Mars 2018

- 11 mg THC/g
- 23 mg CBD/g

\*la teneur en THC et CBD peut varier légèrement selon le lot

### Tailles d'emballage/prix

Flacon Veral, brun (avec pipette)

10 ml (= 8.79 g)	(correspondant à env. 100 mg THC)	Fr. 120.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.20)
20 ml (= 17.58 g)	(correspondant à env. 200 mg THC)	Fr. 230.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.15)
30 ml (= 26.38 g)	(correspondant à env. 300 mg THC)	Fr. 340.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.13)
50 ml (= 43.96 g)	(correspondant à env. 500 mg THC)	Fr. 550.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.10)

Densité de la teinture de cannabis (teneur en éthanol: 80 % V/V): 0.8792 g/cm<sup>3</sup> à 20°C (peut varier légèrement selon le lot)

### Coûts du traitement (basés sur un flacon de 20 ml)

Dose quotidienne de 5 mg	Fr. 5.75
Dose quotidienne de 10 mg	Fr. 11.50

### Table de conversion (nombre de gouttes correspondant à X mg de THC et X mg de CBD)

Remarque: pipette compte-gouttes, Art. 14.014.00

1 goutte	≈ 0,3 mg de THC	≈ 0,6 mg de CBD
3 gouttes	≈ 1 mg de THC	≈ 2 mg de CBD
<b>9 gouttes</b>	<b>≈ 2,5 mg de THC</b>	<b>≈ 5 mg de CBD</b>
17 gouttes	≈ 5 mg de THC	≈ 10 mg de CBD
34 gouttes	≈ 10 mg de THC	≈ 20 mg de CBD
338 gouttes (= 10 ml)	≈ 100 mg de THC	≈ 200 mg de CBD

Le nombre de gouttes par flacon peut varier légèrement (en fonction de l'inclinaison de la pipette et de la température). 1 goutte de teinture ≈ 0,0260 g (≈ 0,29 mg de THC)

### Posologie

La posologie est individuelle et déterminée par le médecin. Selon l'indication, la dose quotidienne du THC peut varier de 2,5 mg à 30 mg (divisée sur plusieurs prises par jour; dose unique maximale est en général de 10 mg). Dans des cas exceptionnels, le dosage peut être plus élevé. Dose typique initiale: 2,5 mg 2 à 3 fois par jour (9 gouttes 2 à 3 fois par jour).

### Prise

Les gouttes sont prises avec un peu d'eau.

### Conservation/Stockage

Date d'expiration: indiquée sur la bouteille (plusieurs mois). Alcool: 74.0 % (m/m) ≈ > 80% (V/V). La teinture de cannabis doit être conservée au réfrigérateur (4-8°C) et protégée de la lumière (flacon médical brun). Bien fermer le flacon après chaque utilisation, pour éviter l'évaporation.

# Huile de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml)

## Cannabis sativa extractum oleatum normatum

Lot Nr. 1745 1901

Huile de cannabis standardisée à env. \*

Etat: Mars 2018

- 11 mg THC/g
- 21 mg CBD/g

\*la teneur en THC et CBD peut varier légèrement selon le lot

### Tailles d'emballage/prix

Flacon Veral, brun (avec pipette)

10 ml (= 9.28 g)	(correspondant à env. 100 mg THC)	Fr. 165.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.65)
20 ml (= 18.55 g)	(correspondant à env. 200 mg THC)	Fr. 320.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.60)
30 ml (= 27.83 g)	(correspondant à env. 300 mg THC)	Fr. 475.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.58)
50 ml (= 46.39 g)	(correspondant à env. 500 mg THC)	Fr. 775.00	(1 mg THC ≈ Fr. 1.55)

Densité de l'huile de cannabis: 0.9277 g/cm<sup>3</sup> à 20°C (peut varier légèrement selon le lot)

### Coûts du traitement (basés sur un flacon de 20 ml)

Dose quotidienne de 5 mg Fr. 8.00

Dose quotidienne de 10 mg Fr. 16.00

### Table de conversion (nombre de gouttes correspondant à X mg de THC et à X mg de CBD)

Remarque: pipette compte-gouttes, Art. 14.014.00

1 goutte	≈ 0,40 mg de THC	≈ 0,80 mg de CBD
3 gouttes	≈ 1 mg de THC	≈ 2 mg de CBD
<b>7 gouttes</b>	<b>≈ 2,5 mg de THC</b>	<b>≈ 5 mg de CBD</b>
14 gouttes	≈ 5,0 mg de THC	≈ 10 mg de CBD
28 gouttes	≈ 10 mg de THC	≈ 20 mg de CBD
281 gouttes (= 10 ml)	≈ 100 mg de THC	≈ 200 mg de CBD

Le nombre de gouttes par flacon peut varier légèrement (en fonction de l'inclinaison de la pipette et de la température). 1 goutte de l'huile ≈ 0,033 g (≈ 0,36 mg de THC)

### Dosage

La posologie est individuelle et déterminée par le médecin. Selon l'indication, la dose quotidienne du THC peut varier de 2,5 mg à 30 mg (divisée sur plusieurs prises par jour; dose unique maximale est en général de 10 mg). Dans des cas exceptionnels, le dosage peut être plus élevé. Dose typique initiale: 2,5 mg 2 à 3 fois par jour (7 gouttes 2 à 3 fois par jour).

### Prise

Les gouttes huileuses doivent être prises de préférence avec des aliments gras (par exemple dans un peu d'huile, yaourt, lait ou sur un biscuit au beurre).

### Conservation/stockage

Date d'expiration: indiquée sur la bouteille (plusieurs mois). L'huile de graines de chanvre biologique est utilisée comme véhicule et est stabilisée avec l'agent de conservateur naturel palmitate d'ascorbyle (0,05 %). L'huile de cannabis doit être conservée au réfrigérateur (4-8°C). L'huile doit être protégée de la lumière (dans un flacon médical brun). Bien fermer le flacon après chaque utilisation.